Non à la centrale. « L'argent public existe »

Nos articles intitulés « Bodilis : le cours d'eau qui fait des vagues » (Le Télégramme du 30 octobre) et « Agnès Le Brun. Non à une écologie qui bride l'économie » (Le Télégramme du 31 octobre) ont fait réagir l'association Landivisiau doit dire non à la centrale (LDDNLC).

À travers un communiqué, elle indique « prendre acte des propos de MM. Moysan, Billon et Héraud, respectivement maires des communes de Bodilis, Loc-Éguiner et Plounéventer, et de leur souhait de voir attribuer l'enveloppe des travaux (164.300 €) à la formation des employés licenciés de la SAS Gad, ainsi que des propos d'Agnès le Brun, selon qui "Il n'y a plus d'argent public (...), le chèque de 15 M€ donné pour l'ensemble de la région en est la moindre des réponses" ».

L'association LDDNLC « s'insurge contre l'incohérence et le paradoxe des propos de ces élus, car l'argent existe bien. Auraient-ils oublié les 40 M€ annuels qu'ils soutiennent et qui seront versés aux actionnaires du groupe privé Direct Énergie pour une centrale inutile et polluante ? » Les opposants à la centrale rappellent que « cette somme équivaut à la masse salariale annuelle de la SAS Gad et que cette subvention est reconductible pendant 20 ou 40 ans ».

LDDNLC demande donc instamment au gouvernement « l'annulation de cette subvention scandaleuse à Direct Énergie et la réaffectation de ces crédits publics au développement économique durable de la Bretagne, à la sauvegarde des emplois et à la préservation de l'environnement ».